



Réjane Roure (dir.)

Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale Hommages à Michel Bats

Publications du Centre Camille Jullian

L'écriture après l'économie ? Peuples et réponses

Javier de Hoz

DOI : 10.4000/books.pccj.5522

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2015

Date de mise en ligne : 6 avril 2020

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

ISBN électronique : 9782491788049



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

HOZ, Javier de. *L'écriture après l'économie ? Peuples et réponses* In : *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale : Hommages à Michel Bats* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2015 (généré le 08 avril 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/5522>>. ISBN : 9782491788049. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.5522>.

L'écriture après l'économie ? Peuples et réponses*

Javier de Hoz

Resumen

La lengua ibérica se considera tradicionalmente como una de las lenguas vehiculares que permitieron, durante la Edad del Hierro, el desarrollo de intercambios económicos entre el nordeste de la península ibérica y el mediodía galo. Al revisar la documentación de un yacimiento muy importante para la epigrafía paleohispánica, Ensérune en el Languedoc occidental, es necesario reevaluar la cuestión del estatus del ibérico como lengua vehicular. Entre las diversas escrituras disponibles allí, se eligió claramente la escritura paleohispánica levantina. Tanto el estudio onomástico de esas inscripciones, el de los soportes como el del contexto arqueológico permiten precisar los usos gráficos y los agentes, en particular en el marco de los intercambios intercomunitarios entre pueblos locales.

Palabras-claves: epigrafía prerromana, onomástica, lengua paleohispánica, Ensérune, semi-silabario levantino, alfabeto etrusco, escritura gallo-griega

Abstract

There are different functions that motivated the creation of a new script; we can speak of the economical, civilising, prestige and religious models. In the ancient world the economical model is the most frequently found, but there are other alternatives. Examples of the economical model are the oldest Greek alphabet and the Iberian and Tartessian scripts. Examples of other alternatives are the Cretan and Spartan alphabets, the Celtiberian script and the Gallo-Greek alphabet.

Keywords: Writing, original function, Celtiberian script, Cretan alphabet, Gallo-Greek alphabet, Greek alphabet, Iberian script, Spartan alphabet, Tartessian script

* Cet article a été réalisé dans le cadre des projets du Ministerio de Ciencia e Innovación espagnol FFI2009-07645, dirigé par Marisa del Barrio, et FFI2009-13292-C03-02, dirigé par J. Gorrochategui et E. Luján. J'ai une grande dette envers Coline Ruiz Darasse qui a revu le texte français et m'a sauvé de beaucoup d'erreurs.

1. Le seul cas de création d'une écriture dont nous puissions suivre l'évolution pas à pas, en partant d'un système pour conserver et transmettre l'information pré-littéraire jusqu'à une écriture proprement dite, est celui de l'écriture cunéiforme.

Nous savons que l'objectif, tant de ses antécédents non graphématiques que de l'écriture cunéiforme, était le contrôle de l'information économique et que c'est seulement plus tard que d'autres classes de textes apparurent pour arriver, enfin, aux textes religieux et littéraires qui se sont accumulés dans la bibliothèque d'Assurbanipal.

Dans d'autres cas de création ou d'adoption d'une écriture préexistante, nous n'avons pas assez d'informations sur ce processus et ses motivations, mais, depuis quelque temps, contrairement aux idées répandues antérieurement et encore très populaires, on insiste sur l'idée que rien dans nos données ne s'oppose à ce que l'origine de l'écriture ait également été le désir de contrôler les ressources économiques disponibles ou les transactions effectuées (Postgate, Wang, Wilkinson 1995). C'est apparemment l'explication historiquement la plus plausible. En particulier, comme nous allons le voir, le contact entre commerçants de langues différentes en diverses occasions a fourni un contexte favorable à l'adoption de l'écriture par un groupe à qui elle faisait défaut auparavant à partir d'un autre qui la possédait déjà. Je dois admettre que jusqu'à récemment, j'ai donné comme évidente cette vision, disons « commerciale », mais que je suis à présent en train de reconsidérer.

Il est vrai que, à une date ultérieure, et presque jusqu'à aujourd'hui, nous connaissons de nombreux cas dans lesquels une écriture a été adoptée ou inventée avec des objectifs très différents : aider à l'expansion d'une religion, fournir à un peuple primitif, mais en contact avec une culture technologiquement plus avancée, généralement de style occidental, les moyens de se développer et de s'intégrer, ou encore satisfaire le désir d'un souverain qui a vu dans l'écriture un élément essentiel pour son prestige ; il s'agit de modèles que nous pourrions appeler religieux, civilisateur, et de prestige, par opposition à celui mentionné précédemment qui serait le modèle économique ou même commercial. Mais, dans le monde antique, le modèle religieux ne semble pas avoir existé et le modèle civilisateur semble exclu. Pour celui du prestige, il n'y a aucun cas évident : comme il ne peut pas *a priori* être exclu, il vaut la peine d'en envisager la possibilité.

La question des motivations, qui conduisent, par emprunt ou par invention, au développement de l'écriture, et celle de ses caractéristiques les plus communes, sont avant tout des questions pour lesquelles il faut rester dans le domaine des hypothèses plausibles, à partir d'indices peu nombreux et de ce que nous savons

sur le contexte historique dans lequel l'écriture est utilisée. En général, les supports les plus fréquents sont périssables et ceux qui sont durables, soit correspondent à des usages de prestige et à des fins symboliques (le plus souvent des inscriptions sur pierre ou en bronze), soit sont marginaux et secondaires, comme c'est le cas des graffiti omniprésents sur céramique.

Aussi, les considérations qui suivent ne peuvent correspondre à des résultats avérés, mais sont des interprétations simplement plausibles, qui au mieux ne connaissent aucune alternative plus économique ou justifiée.

2. Les cas que je traiterai ont des caractéristiques différentes, correspondant à des sociétés aux complexités également très distinctes, que nous connaissons à partir d'informations pouvant varier considérablement en volume et en clarté. J'espère que cela permettra au moins une approche de la complexité du problème et de la variété des attitudes et réponses données dans le monde antique au phénomène de l'écriture.

Nous ne tiendrons pas compte ici de l'évolution exceptionnelle de ce phénomène à Athènes au V^e siècle et dans l'épigraphie hellénistique ; sa réception à Rome deviendra l'*epigraphic habit*, caractéristique du monde gréco-romain (MacMullen 1982). Dans la perspective où nous nous plaçons ici, en pensant à l'épigraphie grecque de l'époque classique, nous devons considérer ce que peuvent offrir les diverses *poleis* qui n'ont pas participé à ce que j'appelle « le modèle athénien » (de Hoz 2004a), et qui se prêtent plus facilement à la comparaison avec les épigraphies italiques, anatoliennes ou celles de la Méditerranée occidentale.

3. Je voudrais d'abord m'occuper d'une écriture dont l'origine (sinon la source) est très obscure, mais pour laquelle les documents qui nous sont parvenus indiquent clairement que son rôle était essentiellement d'ordre économique ; ils nous disent que cette écriture a dû presque certainement trouver son origine dans ce domaine. Je veux parler de l'écriture la plus abondamment représentée parmi les écritures paléohispaniques : l'écriture ibérique du Levant¹.

Nous connaissons l'écriture ibérique par près de deux mille inscriptions dont la distribution est en partie très normale, car la plupart sont de simples graffiti, et en partie très particulière. Bien qu'il existe des types communs à d'autres épigraphies méditerranéennes – inscriptions funéraires, signatures d'artisans, *dipinti* accompagnant des scènes figuratives

1 Corpus de référence : MLH III ; additions dans Moncunill 2007, p. 437-50. En général de Hoz 2011.

sur céramique –, les inscriptions qui les représentent sont rares. D'un autre côté, plusieurs types couramment présents (en plus ou moins grand nombre) dans d'autres cultures sont totalement (ou presque totalement) absents : les lois et autres textes institutionnels et, apparemment, les textes votifs. En outre, certains des types mentionnés précédemment apparaissent uniquement à une date avancée et au cours du processus de romanisation.

En revanche, le plus caractéristique des documents épigraphiques ibériques est la plaque de plomb inscrite. Manifestement, ce n'est pas une création originale des Ibères, qui ont simplement adopté un usage grec avec des antécédents orientaux. Toutefois, nous connaissons à présent davantage de plombs inscrits ibériques que de plombs grecs, abstraction faite des *defixiones* et de certaines séries spéciales, comme les plombs de la cavalerie athénienne ou les plombs civiques de Camarine. En tout cas, l'origine grecque de ce type épigraphique nous aide à apprécier les plombs ibériques, étant donné le peu que nous pouvons comprendre de la langue ibérique.

Les plombs grecs sont, pour la plupart, des documents commerciaux et des lettres d'affaires relatives au monde des commerçants. Les caractéristiques extérieures des plombs ibériques coïncident avec celles des plombs grecs, ce qui permet de supposer que leurs fonctions étaient les mêmes. Cette hypothèse se renforce, avec d'autres indices que je ne discuterai pas ici, par la présence fréquente de chiffres dans les plombs ibériques et par leurs contextes archéologiques qui appartiennent au domaine privé et quelquefois aux espaces de stockage.

Il semble donc que les utilisateurs de l'écriture ibérique ont été essentiellement des commerçants ou, du moins, des personnes ayant des intérêts économiques qui ont utilisé l'écriture pour des annotations relatives à ces intérêts : inventaires, contrôle de commandes ou de dettes, conservation ou transmission de renseignements sur les marchandises et les transactions.

Il ne semble pas plausible que l'écriture ibérique ait été créée avec une finalité et qu'elle ait été appliquée, à partir du moment même où sont conservés les textes, entièrement avec un autre dessein. Son origine doit donc être recherchée dans le domaine économique, probablement en particulier chez les commerçants. Nous avons ainsi, de façon particulièrement claire et bien documentée, un exemple d'une écriture dont l'origine correspond au modèle économique.

4. Il y a d'autres cas qui, selon moi, peuvent être considérés comme tout aussi clairs, mais dont la documentation n'est pas aussi importante. C'est le cas de l'alphabet grec et de l'écriture tartessienne.

Ce n'est évidemment pas le lieu de discuter en détail le problème complexe de l'origine de l'alphabet grec². Je voudrais juste dire ceci : je pense que l'environnement dans lequel des personnes bilingues, qui connaissaient l'écriture phénicienne consonantique et l'ont adaptée pour écrire la langue grecque, créant ainsi le premier alphabet, a été celui des ports de commerce internationaux comme Al Mina et Kommos. L'alphabet est bien placé au sein du complexe des phénomènes que nous appelons « orientalisants », tous dérivés à des degrés divers des nouvelles relations commerciales établies entre la Grèce et l'Orient depuis le IX^e siècle. Ces phénomènes donnent lieu à un nouveau dynamisme économique, qui se diffuse par la suite chez d'autres peuples de la Méditerranée, y compris chez les Tartessiens atlantiques.

Ces relations commerciales ne sont pas uniformes dans toutes les régions de la Grèce. L'alphabet est certainement né chez des Grecs activement impliqués dans le commerce orientalisant, probablement des Eubéens, et non pas chez des bénéficiaires passifs de ce commerce. Sa réception dans d'autres parties de la Grèce pourrait être due à des motivations et des circonstances différentes. Ce qui importe ici, c'est que le premier alphabet grec, dont sont issus les alphabets locaux, doit son origine au modèle économique. Cela concorde avec le contexte historique, même si les plus anciens témoignages sont d'abord de banals graffites de propriété, puis des textes déjà plus sophistiqués avec des fonctions diverses (et parfois spécifiquement grecques, comme les inscriptions ludiques en vers) qui ne laissent pas voir les usages économiques que je crois premiers. Naturellement, ils dépendaient de supports périssables qui ne laissèrent une empreinte directe abondante qu'à des époques postérieures, dans des conditions écologiques qui n'existent pas en Grèce même.

Plus maigre encore est le témoignage de l'épigraphie tartessienne, presque inexistante bien que les Tartessiens soient ceux à qui nous attribuons la première écriture paléohispanique, où prennent leurs racines toutes les écritures qui appartiennent à cette famille, y compris l'ibérique levantine dont nous avons déjà parlé. Je ne ferai pas une présentation détaillée du problème, qui nécessiterait un développement plus vaste que ne le permettent les limites de ce travail ; je renvoie à des travaux récents où j'arrivais à une conclusion plausible (de Hoz 2010). L'écriture tartessienne serait une création de l'aristocratie

2 Une sélection bibliographique où on peut trouver des idées très différentes : Amadasi dans Baurain, Bonnet, Krings 1991 ; Baurain, Bonnet, Krings 1994 ; Bagnasco, Cordano 1999 ; Brixhe 1991 et dans Christidis 2007 ; Csapo, Johnston, Geagan 2000 ; Heubeck 1979 (encore à lire) ; de Hoz 1983, 2004 ; Johnston 2003 ; Lombardo 1998 ; LSAG ; Naveh 1982, 1991 ; Powell 1991 ; Sass 1988, 1991 ; Schnapp-Gourbeillon 2002, p. 255-314 ; Wachter 1989 ; Woodard 1997.

locale et des marchands à son service pour gérer une économie en expansion, résultat des échanges croissants avec les Phéniciens. Naturellement, le modèle utilisé a été l'écriture consonantique phénicienne.

5. Cela signifie que l'énigmatique et presque invisible écriture tartessienne peut être mieux expliquée par le modèle économique que par toute autre hypothèse. Il existe toutefois des cas où l'application du modèle économique est particulièrement difficile : par exemple les cas de l'alphabet crétois, de l'alphabet laconien et de l'écriture celtibérique. Il est vrai que les alphabets crétois et laconien sont simplement des variantes locales de l'alphabet grec, dont nous avons déjà parlé. Mais, comme je l'ai dit, une fois créé l'alphabet grec, sa réception dans les différentes régions de langue grecque obéira aux conditions de chaque période et aux traditions culturelles, parfois sensiblement différentes au sein de l'ensemble des caractéristiques grecques communes à chacune de ces régions.

L'île de Crète semble avoir été l'une des premières régions de la Grèce, en dehors de la zone d'origine, à recevoir l'alphabet grec, mais le témoignage de ses inscriptions est extrêmement particulier. Comme dans le cas de Tartessos, les graffiti sont rares, mais en retour, le nombre de textes juridiques est remarquable, et ce très tôt. En fait, la première loi grecque conservée, datant de la première moitié du VII^e siècle, vient de Dréros en Crète (*M-L* 2 ; *Nomima* I, 81). Des études récentes ont dessiné une image de l'usage de l'écriture dans la Crète archaïque qui semble très plausible : celle d'une société conservatrice et aristocratique dans laquelle l'alphabetisation est très peu développée, mais où l'on donne une grande importance à l'exposition de la loi, autorité traditionnelle de la *polis* gouvernée par une minorité d'aristocrates (Stoddart, Whitley 1988 ; Whitley 1997). Comme monument, elle a une valeur symbolique qui rappelle l'affichage des textes commémorant les actes ou les bâtiments du souverain dans les sociétés de l'Orient, où seule une fraction de la population était en mesure de lire ces textes.

Le problème est de savoir comment s'est produite la réception de l'écriture dans une société qui n'était pas parvenue à trouver pour elle d'autres usages que cette manifestation purement symbolique et presque totalement dénuée de sens pratique. Le problème de la possible influence orientale est important, mais nous ne pouvons nous satisfaire de cette solution, car les Crétois ont adopté le même alphabet que celui des autres régions grecques, dans une version, certes tout à fait particulière, mais qui s'explique par des traits du dialecte crétois et non par une tentative d'originalité qui répondrait à des raisons culturelles ou sociales.

Il ne semble pas possible qu'à une date très précoce, quand l'alphabet n'était sans doute pas encore connu dans de nombreuses parties de la Grèce (car les plus anciennes inscriptions crétoises datent du VIII^e siècle), les Crétois aient connu l'alphabet et l'aient adopté tout simplement pour lui donner un usage cérémoniel. Je ne pense pas que nous puissions parvenir à une solution réelle du problème, mais je crois que nous pouvons soulever quelques hypothèses raisonnables.

Certains éléments du modèle économique existent en Crète, une île pionnière dans le mouvement orientalisant grec où nous avons un excellent exemple du *port of trade* archaïque à Kommos, où arrivaient des Phéniciens et des Grecs déjà alphabetisés. En fait, l'île a fourni quelques inscriptions phéniciennes de date ancienne ; il y a des graffiti grecs à Kommos, mais pas seulement en alphabet crétois³. Le problème est que l'île semble avoir joué un rôle très passif du point de vue du commerce. Les échanges étaient importants : elle recevait des commerçants de provenances diverses, mais peut-être ceux-ci étaient les seuls responsables de ces échanges. Bien sûr, ces commerçants avaient besoin de partenaires sur l'île et, étant donné le type de société et d'organisation politique clairement aristocratiques, ces acteurs ont dû être membres de groupes privilégiés qui contrôlaient les produits de l'île pouvant être exportés, ou membres des *oikoi* qui les représentaient. Autrement dit, la situation a pu être similaire à celle que l'on reconstruit pour la société tartessienne, et l'écriture a pu être adoptée pour contrôler l'économie, même si celle-ci était très statique, par le biais d'inventaires et d'annotations de marchandises entrantes et sortantes. Ce serait un cas du modèle économique, mais dans lequel la minorité d'utilisateurs de l'écriture aurait trouvé immédiatement une autre utilisation très différente, qui aurait supprimé le monopole de l'utilisation d'origine.

Alternativement, car il semble qu'en aucune façon l'écriture ait été indispensable aux aristocrates crétois pour gérer leurs propriétés, nous pourrions trouver une réponse en-dehors du modèle économique. Les Crétois, ou plutôt l'aristocratie crétoise, pourraient avoir vu dès le départ dans l'écriture un véhicule pour les monuments cérémoniels. Cela impliquerait toutefois qu'ils eussent établi des contacts suffisamment étroits avec une société déjà en possession de l'alphabet pour remarquer les potentialités de l'écriture et pour pouvoir l'adopter. Bien que n'étant pas un intervenant actif dans le commerce international de cette époque, la Crète ne fut pas isolée ; les Crétois, sans être commerçants eux-mêmes, étaient des pirates et recevaient fréquemment des marins

3 Inscription phénicienne : Szzyrmer 1979 ; Amadasi 1987, p. 13-6. Kommos : Csapo 1991 ; 1993 ; Csapo, Johnston, Geagan 2000.

d'autres régions du monde grec, d'Orient et d'Égypte ; il y avait sans doute des liens d'hospitalité entre les membres de l'aristocratie crétoise et ceux des autres aristocraties grecques, de sorte que la transmission à ce niveau social et dans lequel, dès le départ, on aurait considéré l'utilisation cérémonielle de l'alphabet n'est pas invraisemblable.

Le problème est donc réduit à celui du modèle de l'alphabet dont est dérivé l'alphabet crétois, une question très complexe que je n'ai pas le temps de développer. Qu'il suffise de dire que le préjugé exprimé par le nom sous lequel sont connus les alphabets crétois, ainsi que celui de Théra et de Mélos, les alphabets « primitifs », est basé uniquement sur la localisation géographique de l'île, sur l'absence de certains des signes normaux dans d'autres alphabets grecs et sur quelques variantes particulières. Mais aucun de ces faits n'est particulièrement important. À l'exception de Théra et de Mélos, les relations que l'on a tenté d'établir entre l'alphabet crétois et les autres alphabets, en considérant en général celui-là comme donneur, peuvent bien avoir marché dans une direction contraire.

6. Le cas de Sparte (Cartledge 1978 ; Boring 1979 ; Millender 2001) peut sembler similaire à celui de la Crète, en suivant un point de vue très souvent exprimé et qui a ses racines dans l'Antiquité. Mais ce parallèle est trompeur, puisqu'il n'existe aucune similitude entre les inscriptions réellement préservées dans les deux zones. Les inscriptions archaïques en alphabet laconien sont relativement abondantes et variées, bien qu'avec une large représentation des inscriptions votives. Nous ne trouvons pas en eux la prépondérance des textes juridiques qui caractérise la Crète ; en fait, c'est à peine si l'on peut mentionner quatre textes de lois ou contenant quelque type de résolution publique (*LSAG* p. 186). Cependant, dans le cas de Sparte, nous disposons d'une documentation littéraire majeure qui montre qu'il y avait des lois écrites et d'autres documents officiels. L'usage de l'écriture était très répandu, surtout dans l'administration des affaires publiques, et les Spartiates, membres de l'oligarchie militaire qui contrôlait le pays, devaient être largement alphabétisés. La différence avec la Crète est cependant claire : lois et autres documents publics ont été écrits pour des raisons pratiques et donc sur des supports non cérémoniels, conservés dans des archives, tandis qu'en Crète, ils ont été écrits pour des raisons symboliques et cérémonielles et exposés au public.

La question de savoir comment les Spartiates ont reçu l'écriture n'est pas facile et porte sur deux points car les Spartiates de plein droit et les périèques ont utilisé le même alphabet laconien. Il est évident que le commerce n'était pas ce qui a mis les premiers en contact

avec l'alphabet, mais ç'aurait pu être le cas pour les derniers. Cependant, il y a plusieurs raisons de croire que les périèques ne furent pas les introducteurs de l'écriture à Sparte. Il n'existe pas de témoignages épigraphiques significatifs pouvant leur être attribués, même s'il est probable que les *dipinti* sur poterie laconienne soient l'œuvre de périèques. Il ne semble pas que leurs activités mercantiles, incontestables, puissent avoir eu une vaste emprise et atteindre des zones reculées. Les témoignages qui parlent d'une ample alphabétisation laconienne se réfèrent fondamentalement aux Spartiates et ce sont eux qui ont dû importer une écriture qui a eu une grande influence sur leur environnement, car elle semble s'être diffusée de Sparte en Messénie, en Arcadie, en Élide à Olympie et en Argolide orientale. Mais il est difficile de déterminer d'où ils ont reçu cet alphabet. L. H. Jeffery proposait deux alternatives, Rhodes et Delphes, qui pourraient fournir des modèles aux particularités laconiennes. L'alternative rhodienne serait basée sur d'hypothétiques relations d'affaires qui n'ont aucun fondement, en-dehors de la présence de poteries laconiennes à Rhodes, preuve seulement de l'importance de la Laconie en tant que centre de production aux temps archaïques, seulement dépassé par Athènes et Corinthe. Cela ne nous dit rien sur l'identité de ceux qui ont transporté ces vases. L'alternative de Delphes a une base beaucoup plus solide et nous introduit tout à fait dans le modèle d'alphabétisation spartiate.

Très tôt, les Spartiates montrent pour l'écriture un intérêt supérieur à celui des autres états grecs, grâce à l'oracle de Delphes, qu'ils consultent régulièrement. Nous savons que les réponses reçues ont été soigneusement préservées sous la garde de magistrats spéciaux, les quatre *pythioi*, qui avaient la mission de faire des enquêtes pour le compte de l'État spartiate. L'hypothèse de L.H. Jeffery (*LSAG* 385) selon laquelle ces consultations auraient pu donner lieu à l'emprunt de l'écriture, emprunt dont nous pourrions préciser même la date en supposant que les plus anciens *pythioi* ont été ceux qui l'ont introduite à Sparte, est plausible. Elle a en sa faveur de faire intervenir les textes laconiens les plus anciens que nous connaissions, car la fameuse *rethra* de Lycurgue ne peut être séparée des réponses oraculaires.

Si nous acceptons cette hypothèse, l'adoption de l'écriture est entièrement indépendante de raisons économiques, puisqu'elle a dès le départ vocation à fournir un outil pratique pour le fonctionnement de l'État. Ce nouveau modèle, à ajouter aux quatre autres mentionnés, pourrait s'appeler « institutionnel ». Bien sûr, comme dans d'autres cas, l'utilisation pratique fut bientôt accompagnée par au moins une utilisation symbolique très abondante : les inscriptions votives, en particulier celles liées aux victoires sportives obtenues par les Spartiates.

Elles trouvent des parallèles avec celles trouvées dans d'autres états aristocratiques, comme celui de l'Athènes archaïque, mais furent rejetées par les aristocrates crétois, plus sévères, qui étaient davantage intéressés par l'exaltation de l'état symbolisé par ses lois que par leur propre exaltation.

7. Dans le cas de l'écriture celtibérique, nous trouvons une situation quelque peu similaire à celle de l'écriture crétoise archaïque, à savoir une épigraphie dominée par des inscriptions à caractère juridique au sens large et dans laquelle les graffites ne sont pas abondants⁴. Nous connaissons quelques bronzes qui semblent être des lois ou des dispositions à caractère officiel, des ateliers monétaires qui frappent monnaie avec une légende concernant la ville et un grand nombre de tessères d'hospitalité. Le modèle des légendes monétaires semble être ibérique, mais l'ensemble du processus de monétisation a été largement inspiré par Rome. Les documents officiels sur bronze montrent clairement dans leurs traits extérieurs l'influence romaine. Quant aux tessères d'hospitalité, elles répondent sans aucun doute à une tradition institutionnelle indigène visible dans le vocabulaire technique, purement celtibère, et dans les parallèles non écrits d'autres peuples d'origine indo-européenne et culturellement proches, comme les Gaulois. Mais, en dépit de quelques particularités formelles de certaines tessères, elles suivent fondamentalement le modèle des *tesserae* latines républicaines.

Contrairement à cette influence romaine que montrent les types épigraphiques, en général reflet de relations institutionnelles, l'écriture utilisée, à l'exception d'un petit nombre de documents tardifs écrits en alphabet latin, est ibérique, utilisée en éliminant certains signes et avec certaines conventions spécifiques nécessaires pour adapter les signes syllabiques à une langue indo-européenne très différente de l'ibérique par la phonologie et la structure syllabique.

Évidemment, l'utilisation simultanée de l'écriture ibérique et des usages latins est un problème qui ne peut être dissocié de la fonction d'origine de l'écriture chez les Celtibères, c'est-à-dire de la raison pour laquelle ils ont commencé à écrire. Il semble que dans la moyenne vallée de l'Èbre, en territoire non celtibérique, on ait commencé à écrire bien avant le début du II^e siècle, qui correspond plus ou moins au moment où les Celtibères ont commencé à écrire. Les usages de l'épigraphie ibérique de la zone ne sont pas différents de ceux du monde ibérique en général, dominés par une épigraphie privée, d'ordre économique, totalement différente de celle qui

caractérise les Celtibères. Dans ces circonstances, et compte tenu de l'aspect romain des inscriptions celtibères les plus typiques, je pense qu'il y a deux alternatives.

Le contact des Celtibères avec l'épigraphie ibérique est antérieur au contact avec les Romains et a provoqué l'adoption des usages courants ibériques, en même temps que celle de l'écriture. Mais pour des raisons que l'on ne peut deviner, on a opté pour des supports non durables, des tissus ou des matériaux similaires, qui peuvent également avoir été utilisés par les Ibères ; plus tard, une fois consolidée l'utilisation de l'écriture ibérique, le contact avec le monde romain, en particulier le contact des groupes dirigeants celtibères avec les représentants officiels du monde romain, conduit à l'apparition des inscriptions que nous connaissons, en grande partie inscrites sur bronze et donc susceptibles de durer.

L'existence d'un premier et unique plomb celtibère – une lettre sans aucun doute, qui répond pleinement au modèle ibérique – vient appuyer cette hypothèse (Lorrio, Velaza 2005 ; Prósper 2007) ; si cette inscription est préservée, il est possible qu'il y en ait beaucoup d'autres semblables qui ont été perdues. Cependant, il existe plusieurs arguments contre cette hypothèse. Il semble peu probable que les Celtibères aient à peine utilisé un matériau aussi aisément disponible que les tablettes de plomb, alors qu'ils créaient fréquemment des documents pour lesquels il aurait été approprié. D'autre part, si le comportement épigraphique initial avait été similaire pour les Celtibères et pour les Ibères, nous trouverions beaucoup plus de graffiti. Enfin, la progression de l'épigraphie ibérique dans la vallée de l'Èbre semble avoir accompagné l'avancée des légions romaines : les commerçants ibériques les fournissaient en marchandises transportées sur les côtes de l'Espagne par les marchands italiques, qui n'étaient pas encore organisés pour pénétrer à l'intérieur. Globalement, l'hypothèse d'une épigraphie celtibérique de type ibérique qui n'aurait pas laissé de traces et qui aurait été rejointe seulement plus tard par les types épigraphiques de tradition romaine ne semble pas très probable.

Une seconde alternative est basée sur des données tangibles du point de vue épigraphique, mais elle implique une reconstruction historique fondée uniquement sur des preuves circonstanciées. Il y a de bonnes raisons de croire que la langue ibérique a été une *lingua franca*, et non vernaculaire, dans une grande partie du territoire méditerranéen où l'on retrouve l'épigraphie ibérique. On peut dire la même chose de la vallée de l'Èbre. La réception de l'écriture ibérique par les Celtibères a dû être le fait de personnes bilingues, qui ont utilisé le celtibère comme langue maternelle ou de convenance, et la langue ibérique comme langue véhiculaire, même si elle

⁴ J. de Hoz 1986 ; 1995 ; 2001 ; F. Beltrán 1993 ; 1995 ; 2005 ; W. Meid 1994 ; F. Burillo 2007.

a été dans certains cas leur langue vernaculaire. Les circonstances dans lesquelles sont apparues ces personnes bilingues ne peuvent être reconstruites avec certitude, en l'absence de données précises, mais il est possible de proposer une hypothèse vraisemblable. L'expansion apparente de la langue ibérique qui accompagne l'avancée romaine à l'intérieur des terres ne veut pas seulement dire que les Romains n'ont mis aucun obstacle à l'utilisation de cette langue, mais probablement, comme cela s'est produit en d'autres occasions où une puissance impériale occupait un territoire dans lequel il y avait déjà une langue véhiculaire, l'ont-ils encouragée comme un moyen pratique d'interagir avec une population complexe parlant des langues différentes. Dans ces circonstances, il ne serait pas surprenant que, dans la partie orientale de la Celtibérie, la langue ibérique en soit venue à être la langue commune utilisée par les classes privilégiées celtibères, en traitant non seulement avec les commerçants qui ont introduit les marchandises méditerranéennes qui les intéressaient, mais aussi avec les intermédiaires indigènes de la puissance romaine.

Nous avons des preuves que, vers 100 av. J.-C., deux inscriptions sur mosaïque à caractère édilitaire, œuvre de grands entrepreneurs celtibères, ont été écrites en langue ibérique (*MLH IV*, K.5.3, K.28.1). En outre, le troisième bronze de Botorrita, une liste de personnes de la *civitas* celtibérique de *Contrebia Belaisca*, qui devaient au moins appartenir à la classe moyenne de la communauté, comprend de nombreux noms ibériques (*MLH IV*, K.1.3 ; cf. J. Untermann *in* Beltrán, de Hoz, Untermann 1996).

Ceci étant, il est normal que des Celtibères, capables de parler la langue ibérique et en contact étroit avec des locuteurs ibériques lettrés, en arrivent à sentir un intérêt pour l'écriture et, dans certains cas, à écrire en ibérique. L'étape suivante aurait été l'adaptation de l'écriture à leur propre langage, suivie par une nouvelle innovation un peu plus tard, dans laquelle les groupes dirigeants celtibériques seraient arrivés à un contact plus étroit avec les Romains eux-mêmes. Cette nouvelle étape aurait été l'adoption de certaines pratiques de l'épigraphie romaine idéalement adaptées au caractère de la société celtibérique, fortement institutionnalisée et dans laquelle des relations comme les liens de l'hospitalité jouaient un rôle prioritaire (Häussler (dir.) 2008).

Dans ce second scénario, il ne serait pas nécessaire de prendre en considération les marchands celtibères qui, dans leurs rapports avec les Ibères, se rendent compte de l'utilité de l'écriture pour leurs opérations et, profitant du bilinguisme professionnel qu'ils possédaient déjà, adoptent cette technique comme un outil de travail apprécié. En fait, les marchands celtibères, un groupe qui a dû exister, mais qui semble n'avoir joué aucun rôle important dans la société celtibère, ne sont peut-être

pas du tout intervenus dans le processus d'adoption de l'écriture ; dans ce cas, nous ajouterions une autre exception au modèle économique le plus fréquent avec lequel nous avons commencé.

8. Compte tenu des différents cas considérés, nous devons maintenant aborder une écriture qui a occupé longtemps une place privilégiée dans le travail de Michel Bats, à qui nous devons une grande partie des connaissances et des idées qui nous permettent de traiter la question (Bats 1988, 1988 (=1990), 2000, 2003, 2004, 2011) ; je parle évidemment de l'écriture gallo-grecque, ou plus spécifiquement du problème de l'adoption de l'alphabet de Marseille par les Gaulois.

Le problème initial posé ici est d'ordre chronologique. Au IV^e siècle, certains Gaulois qui vivaient dans le Languedoc ont appris la langue et l'écriture ibériques, nous laissant des textes reconnaissables par l'anthroponymie, qu'on peut facilement insérer dans le répertoire gaulois (Untermann 1969 ; Correa 1993) ; mais à l'est de l'Hérault, il n'y a pas de situation comparable. Ce n'est qu'au III^e siècle que nous commençons à trouver des Gaulois qui nous ont laissé leur nom dans l'alphabet grec.

L'épigraphie gallo-grecque proprement dite, c'est-à-dire une épigraphie qui utilise une écriture adaptée de l'alphabet grec afin de bien transcrire la langue gauloise, n'apparaît qu'au II^e siècle⁵. La lenteur des Gaulois de la Provence à adopter l'écriture, qui contraste avec le comportement de ceux du Languedoc et de beaucoup d'autres peuples de la Méditerranée, soulève un problème qui n'est pas résolu. Michel Bats croit, de façon plausible, que la langue grecque a été la langue véhiculaire dans la région, ce qui pourrait expliquer que nous n'ayons aucun témoignage écrit du gaulois, parce que l'écrit aurait été exclusivement grec. Les graffiti du III^e siècle seraient l'œuvre de Gaulois alphabétisés en grec. L'apparition de l'épigraphie gallo-grecque au II^e siècle serait une manifestation du sentiment identitaire né au moment où l'on commençait à sentir le poids de la domination romaine.

Cette hypothèse pose différentes alternatives du point de vue de cette communication. Il a peut-être existé une première épigraphie gauloise, mais en grec, qui serait devenue épigraphie gauloise de langue gauloise ; ou bien l'écriture gallo-grecque pourrait avoir été créée pour des usages non épigraphiques qui seraient apparus seulement plus tard. La première alternative semble peu probable, car il n'y a aucun témoignage de cette épigraphie gauloise en grec, sauf pour quelques graffiti

5 Lejeune 1985 ; 1988 ; 1990 ; Lejeune, Lambert 1996 ; Meid 1989 ; 1992 ; Mullen 2008 ; de Hoz 2010a.

et quelques-unes des inscriptions votives du sanctuaire d'Aristée, qui sont déjà de date tardive (Coupry, Giffault 1982 ; 1984 ; *IGF* 68¹⁻⁴⁸).

La seconde alternative est possible, mais, en tout cas, la question importante est que dans l'épigraphie gallo-grecque, l'usage public destiné à durer est créé tardivement, et que cette épigraphie est de même type que l'épigraphie la plus usuelle parmi les peuples qui ont adopté l'alphabet grec, car, outre les graffites omniprésents, elle est composée par les genres de documents habituels dans ces cas : majoritairement des stèles funéraires et des inscriptions votives. C'est une raison pour chercher d'autres motivations à l'adoption de l'écriture en plus du sentiment identitaire.

Il y a, par ailleurs, d'autres témoignages épigraphiques d'usages de l'écriture gallo-grecque à caractère simplement utilitaire. La tablette de plomb d'Elne⁶, malgré son mauvais état qui rend impossible toute interprétation, appartient au même type que les plombs ibériques qui ont été occasionnellement écrits par ou pour des Gaulois. La jarre de Villevieille (Gard, *RIG* G-281) présente, près du nom du potier, des symboles sans interprétation possible pour le moment, mais qui sont sans doute en partie des indications de quantité. Le torque de Mailly-le-Champ (*RIG* G-275-8), trouvé plus au nord mais provenant sans doute de la région d'Agen, car il appartenait à un trésor des Nitiobroges, a servi pendant un certain temps comme support pour des annotations où les nouvelles offrandes ou les apports à un trésor sacré ou civique étaient énumérés d'une façon informelle. Et naturellement, il faudrait prendre en considération la monnaie, mais ceci nécessiterait une étude propre.

Mis à part ces maigres témoignages des autres usages de l'écriture gallo-grecque, reste le problème fondamental des textes littéraires où des documents *litteris graecis* sont mentionnés. Ces documents sont tantôt des textes administratifs, tantôt des lettres privées, ou bien enfin ils semblent avoir parfois, comme le torque de Mailly-le-Champ, un caractère économique. La tournure *litterae graecae* est en soi très ambiguë, comme Michel Bats l'a montré (Bats 2003, 370-1). Dans certains contextes, elle signifie sans doute « en lettres de l'alphabet grec », dans d'autres, elle désigne des textes en langue grecque.

Mais dans les cas intéressants pour nous, particulièrement les fameuses listes trouvées par César dans le camp helvète, nous dépendons du contexte historique pour interpréter la tournure *litteris graecis* car le contexte textuel est ambigu. Je pense que ce contexte renvoie nettement non à la langue grecque mais à l'écriture grecque, c'est-à-dire, langue gauloise en écriture grecque.

Pour voir avec plus de clarté le problème, il faut se placer chez les Helvètes, c'est-à-dire en Suisse. Le grec n'était pas une langue véhiculaire dans la région et son influence a dû être tout au plus très modeste à cette époque. Mais nous savons maintenant qu'en Suisse et au sud de l'Allemagne, on savait écrire avec des lettres grecques. Ceci est démontré par l'alphabet de Manching (Krämer 1982 ; cf. Bammesberger 1997) et par la nouvelle inscription gallo-grecque de Berne (Stüber 2005), qui, contrairement aux doutes provoqués par une autre pièce suisse, l'épée de Korisios (G-280), a été inscrite sur place. Cependant, à la différence de la région de Marseille, nous ne pouvons pas ici compter sur une influence grecque directe, mais plutôt sur un processus d'expansion en territoire de langue gauloise par contact entre les différentes communautés. D'un autre côté, la raison qui a conduit les Helvètes à adopter l'écriture ne peut être une réaction identitaire à la présence romaine, mais des raisons d'un autre type, très probablement les mêmes qui ont motivé les Gaulois du Bas-Rhône.

Deux possibilités existent :

- création selon le modèle économique et ouverture postérieure à des types variés d'épigraphie comme une autoaffirmation de l'aristocratie gauloise en réponse à la présence romaine ;
- ou création possible selon le modèle institutionnel ou administratif, à la manière spartiate ou celtibérique, avec l'ouverture postérieure déjà mentionnée.

Dans les deux alternatives, l'apparition de l'écriture gallo-grecque devrait être antérieure au II^e siècle, car la rapide éclosion des types de prestige présuppose un véhicule pour leur donner forme.

Évidemment ce sont des hypothèses vraisemblables mais qui ne sont pas démontrées pour le moment. Le problème reste entier, même si Michel Bats a réussi à en circonscrire les contours, ce qui m'a permis d'ajouter à la question quelques spéculations alternatives.

9. En tout cas, l'écriture gallo-grecque, comme d'autres que nous avons considérées, nous permet de voir avec plus de clarté les raisons pour lesquelles, dans l'Antiquité, des sociétés très différentes ont adopté l'écriture. Je pense toujours que le modèle économique ou mercantile explique la plupart des cas, mais le modèle de prestige, qui peut prendre des formes tout à fait particulières (comme dans le cas crétois), a joué aussi un rôle d'une certaine importance. Les cas spartiate et celtibère auxquels on pourrait peut-être ajouter le gallo-grec, nous forcent à prendre en considération un modèle administratif ou institutionnel, propre à des sociétés qui prêtaient beaucoup d'attention à la définition légale de la

6 Lejeune 1960 ; Schmoll 1963, p. 49-50 ; *MLH* II, p. 379-80.

citoyenneté et aux liens qui unissaient les citoyens entre eux. Naturellement, la prépondérance de ces modèles est décisive dans les premiers temps de l'adoption d'une écriture ; par la suite, et en accord avec les particularités de chaque société, l'on voit apparaître toutes sortes d'usages qui constituent les scénarios variés et compliqués que nous rencontrons habituellement.

Bibliographie

Actas V 1993 : *Actas V, Actas del V Coloquio sobre lenguas y culturas prerromanas de la Península Ibérica (Colonia 1989) = Lengua y cultura en la Hispania prerromana*, Salamanca, 1993.

Actas IX 2005 : *Actas IX, Actas del IX coloquio sobre lenguas y culturas paleohispánicas (= Paleohispanica 5)*, Zaragoza, 2005.

Amadasi 1987 : AMADASI GUZZO (Ma.G.) – Iscrizioni semitiche di Nord-Ovest in contesti greci e italici (X-VII sec. a. C.). *DArch* 5, 1987, p. 13-27.

Amadasi 1991 : AMADASI GUZZO (Ma.G.) – “The Shadow Line”. Réflexions sur l'introduction de l'alphabet en Grèce. In : Baurain (Cl.), Bonnet (C.), Krings (V.) - *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée*, Liège-Namur, 1991, p. 000293-000309.

Bagnasco, Cordano (éd.) 1999 : BAGNASCO GIANNI (G.) et CORDANO (F.) éd. – *Scritture Mediterranee tra il IX e il VII secolo a.C.*, Milano, 1999.

Baurain, Bonnet, Krings 1991 : BAURAIN (Cl.), BONNET (C.) et KRINGS (V.) – *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée*, Liège-Namur, 1991.

Baurain, Bonnet, Krings 1994 : BAURAIN (Cl.), BONNET (C.) et KRINGS (V.) – La saga de l'alphabet et la collaboration des cultures. In : *Mélanges François Kerlouégan*, Besançon-Paris, 1994, p. 79-94.

Bats 1988 : BATS (M.) – Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de Lattara protohistorique (Lattes, Hérault). *Lattara* 1, 1988, p. 147-160.

Bats 1988 (=1990) : BATS (M.) – La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique. *RAN* 21, 1988, p. 121-148.

Bats 2000 : BATS (M.) – Du grec au gallo-grec, les débuts de l'écriture dans le Midi gaulois. In : *Le temps des Gaulois en Provence*, 2000, p. 74-78.

Bats 2003 : BATS (M.) – Les Gaulois et l'écriture aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. In : *Articulations entre culture matérielle et sources antiques dans la recherche sur l'Age du fer européen. Actes du XXIII^e Colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999)*, Rennes (Supl. 10 de la RAO), 2003, p. 369-380.

Bats 2004 : BATS (M.) – Grec et gallo-grec : les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II^e-I^{er} s. av. J.-C.). *Gallia*, 2004, p. 7-20.

Bats 2011 : BATS (M.) – Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.). In : C. Ruiz Darasse, E. R. Lujan (éd.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*. Actas del Coloquio internacional (Madrid, 23-24 avril 2009), Madrid, 2011, p. 197-226 (Coll. CVZ 126).

Beltrán 1993 : BELTRÁN (F.) – La epigraffa como índice de aculturación en el valle medio del Ebro (s. II a. e.-II d. e.). *Actas del V Coloquio*, 1993, p. 235-272.

Beltrán 1995 : BELTRÁN (F.) – La escritura en la frontera. Inscripciones y cultura epigráfica en el valle medio del Ebro. In : *Roma y el nacimiento*, 1995, p. 169-195.

Beltrán 2005 : BELTRÁN (F.) – Cultura escrita, epigrafía y ciudad en el ámbito paleohispánico. *Actas IX*, 2005, p. 21-56.

Beltrán, de Hoz, Untermann 1996 : BELTRÁN (F.), DE HOZ (J.) et UNTERMANN (J.) – *El tercer bronce de Botorrita (Contrebia Belaisca)*, Zaragoza, 1996.

Boring 1979 : BORING (T.A.) – *Literacy in Ancient Sparta*, Leiden, 1979.

Brixhe 1991 : BRIXHE (C.) – De la phonologie à l'écriture : quelques aspects de l'adaptation de l'alphabet cananéen au grec. In : *Phoinikeia Grammata*, 1991, p. 313-356.

Brixhe 1994 : BRIXHE (C.) – La saga de l'alphabet et la collaboration des cultures. In : *Mélanges François Kerlouégan*, Besançon-Paris, 1994, p. 79-94.

Burillo 2007 : BURILLO (F.) – *Los celtíberos. Etnias y Estados*, Barcelona, 2007.

Cartledge 1978 : CARTLEDGE (P.) – Literacy and the Spartan Oligarchy. *JHS* 98, 1978, p. 25-37.

Christidis 2007 : CHRISTIDIS (A.-Ph.) éd. – *A History of Ancient Greek. From the Beginnings to Late Antiquity*, Cambridge U. P., 2007.

Correa 1993 : CORREA (J.A.) – Antropónimos galos y ligures en inscripciones ibéricas. In : *Studia palaeohispanica J. Untermann*, 1993, p. 101-116.

Csapo 1991 : CSAPO (E.) – An International Community of Traders in Late 8th-7th c. b.c. Kommosin Southern Crete. *ZPE* 88, 1991, p. 211-216.

Csapo 1993 : CSAPO (E.) – A Postscript to 'An International Community of Traders in Late 8th-7th c. b.c. Kommosin Southern Crete', *ZPE* 96, 1993, p. 235-236.

Csapo, Johnston, Geagan 2000 : CSAPO (E.), JOHNSTON (W.W.), GEAGAN (D.) – The Iron Age Inscriptions. In : Schaw (J.W.) & (M.C.) éd., 2000, p. 101-134.

Coupry, Giffault 1982 : COUPRY (J.), GIFFAULT (M.) – La clientèle d'un sanctuaire d'Aristée aux îles d'Hyères. *I Focci*, p. 360-370.

Coupry, Giffault 1984 : COUPRY (J.) et GIFFAULT (M.) – Onomastique non hellénique dans l'anthroponymie olbienne et massaliète, en Ligurie marseillaise, à la fin de l'époque hellénistique, d'après les ex-voto du sanctuaire d'Aristée à l'Acapte. *Hommages à Lucien Lerat I*, Paris, 1984, p. 209-219.

Häussler (dir.) 2008 : HÄUSSLER (R.) dir. – *Romanisation et épigraphie. Études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain*, Montagnac, 2008.

Heubeck 1979 : HEUBECK (A.) 1979 – *Schrift, Arqueologia Homerica X*, Göttingen.

de Hoz 1983 : DE HOZ (J.) – Algunas consideraciones sobre los orígenes del alfabeto griego. *Est. Metod. Leng. Griega*, Cáceres, p. 11-50.

de Hoz 1986 : DE HOZ (J.) – La epigrafía celtibérica. *Reunión sobre epigrafía*, 1986, p. 43-102.

de Hoz 1995 : DE HOZ (J.) – Las sociedades celtibérica y lusitana y la escritura. *AEspA* 68, 1995, p. 3-30.

de Hoz 2001 : DE HOZ (J.) – Dans le sillage hispanique de Michel Lejeune. Quelques problèmes d'histoire de l'écriture. *CRAI*, 197-212 = *Hommage Lejeune*, 2001, p. 55-70.

de Hoz 2004 : DE HOZ (J.) – La recepción de la escritura fenicia consonántica en Grecia. In : Bartolomé, (J.), González, (Ma.-C.) & Quijada, (M.) eds., 2004, *La escritura*, p. 37-54.

de Hoz 2004a : DE HOZ (J.) – La escritura en Grecia arcaica y clásica: funciones y modelos. In : Bartolomé, (J.), González, (Ma.-C.) & Quijada, (M.) eds., 2004, *La escritura*, p. 211-237.

de Hoz 2010 : DE HOZ (J.) – *Historia lingüística de la Península Ibérica en la antigüedad. I. Preliminares y mundo meridional prerromano*, Madrid, 2010, 735 p.

de Hoz 2010a : DE HOZ (J.) – L'écriture gréco-ibérique et l'influence hellène sur les usages de l'écriture en Hispanie et dans le sud de la France. *Greco et indigènes*, 2010, p. 637-657.

de Hoz 2011 : DE HOZ (J.) – *Historia lingüística de la Península Ibérica en la antigüedad. II. El mundo ibérico prerromano y la indoeuropeización*, Madrid, 2011.

IGF = DECOURT (J.-C.) – *Inscriptions grecques de la France*, Lyon, 2004 (Maison de l'Orient).

Johnston 2003 : JOHNSTON (A.) – The Alphabet. In : Stampolidis (N.Ch.) et Karageorghis (V.) éd., PLOES, 2003, p. 263-276.

Krämer 1982 : KRÄMER (W.) – Graffiti auf Spätlatènekeramik aus Manching. *Germania* 60, 1982, p. 489-499.

Lambert 2003 : LAMBERT (P.-Y.) – Les inscriptions gallo-grecques parues depuis les *Textes Gallo-Grecs* de Michel Lejeune (1985). *EC* 35, 2003, p. 169-179.

Lejeune 1960 : LEJEUNE (M.) – À propos d'un plomb inscrit d'Elne. *REA* 62, 1960, p. 62-79.

- Lejeune 1985** : LEJEUNE (M.) – *Recueil des Inscriptions Gauloises I. Textes gallo-grecs*, Paris, 1985.
- Lejeune 1988** : LEJEUNE (M.) – Compléments gallo-grecs, *EC* 25, 1988, p. 79-106.
- Lejeune 1990** : LEJEUNE (M.) – Compléments gallo-grecs, *EC* 27, 1990, p. 175-177.
- Lejeune, Lambert 1996** : LEJEUNE (M.) et LAMBERT (P.-Y.) – Compléments gallo-grecs, *EC* 32, 1996, p. 131-137.
- Lombardo 1988** : LOMBARDO (M.) – Marchands, transactions économiques, écriture. In : M. Détienné, dir., *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille, 1988, p. 159-187.
- Lorrio, Velaza 2005** : LORRIO (A.J.) et VELAZA (J.) – La primera inscripción celtibérica sobre plomo, *Actas IX*, 2005, p. 1031-1048.
- LSAG** = JEFFERY (L.H.) – *The Local Scripts of Archaic Greece*, revised éd. w. suppl. by (A.W.) Johnston, Oxford, 1990.
- MacMullen 1982** : MACMULLEN (R.) – The epigraphic habit in the Roman Empire. *AJPh* 103, 1982, p. 233-246.
- Meid 1989** : MEID (W.) – *Zur Lesung und Deutung gallischer Inschriften*, Innsbruck, 1989.
- Meid 1992** : MEID (W.) – *Gaulish Inscriptions*, Budapest, 1992.
- Meid 1994** : MEID (W.) – *Celtiberian Inscriptions*, Budapest, 1994.
- Millender 2001** : MILLENDER (E.G.) – Spartan Literacy Revisited. *Classical Antiquity* 20, 2001, p. 121-164.
- M-L** = MEIGGS, (R.) & LEWIS, (D.) – *A Selection of Greek Historical Inscriptions to the End of the Fifth Century B.C.*, Oxford, 1969.
- MLH** = UNTERMANN (J.) – *Monumenta Linguarum Hispanicarum. I. Die Münzlegenden. II. Inschriften in iberischer Schrift aus Südfrankreich. III. Die iberischen Inschriften aus Spanien*, Wiesbaden, 1975/1980/1990.
- Moncunill 2007** : MONCUNILL (N.) – *Lèxic d'inscripcions ibèriques (1991-2006)*. Thèse de doctorat de l'Université de Barcelone, inédite, accessible sur Internet, 2007.
- Mullen 2008** : MULLEN (A.) – Rethinking "Hellenization" in South-eastern Gaul: the Gallo-Greek epigraphic record. In : Häussler, R. dir., *Romanisation*, 2008, p. 249-266.
- Naveh 1982** : NAVEH (J.) – *Early History of the Alphabet*, Jerusalem-Leiden, 1982.
- Naveh 1991** : NAVEH (J.) – Semitic Epigraphy and the Antiquity of the Greek Alphabet. *Kadmos* 30, 1991, p. 143-151.
- Postgate, Wang, Wilkinson 1995** : POSTGATE (N.), WANG (T.) et WILKINSON (T.) – The evidence for early writing: utilitarian or cérémonial. *Antiquity* 69, 1995, p. 459-480.
- Powell 1991** : POWELL (B.B.) – *Homer and the Origin of the Greek Alphabet*, Cambridge, 1991.
- Prósper 2007** : PRÓSPER (B.) – *Estudio lingüístico del plomo celtibérico de Iniesta*, Salamanca, 2007.
- Reunión sobre epigrafía hispánica de época romano-republicana*, 1986, Zaragoza.
- RIG I** = LEJEUNE (M.) – *Recueil des Inscriptions Gauloises, I*, 1985.
- Sass 1988** : SASS (B.) – *The Genesis of the Alphabet and its Development in the Second Millennium B. C.*, Wiesbaden, 1988.
- Sass 1991** : SASS (B.) – *Studia Alphabetica*, Freiburg, 1991.
- Schaw (éd.) 2000** : SCHAW (J.W.) et (M.C.) éd. - *Kommos IV. The Greek Sanctuary, 1-2*. Princeton & Oxford, 2000.
- Schmoll 1963** : SCHMOLL (U.) – Althispanische Miscellen I. *KZ* 78, 1963, p. 47-52.
- Schnapp-Gourbeillon 2002** : SCHNAPP-GOURBEILLON (A.) – *Aux origines de la Grèce*, Paris, 2002.
- Stampolidis, Karageorghis 2003** : STAMPOLIDIS (N. Ch.) & KARAGEORGHIS (V.) , eds. – PLOES... *Sea Routes... Interconnections in the Mediterranean. 16th-6th BC*, Athens (University of Crete & A. G. Leventis Foundation), 2003.
- Stoddart, Whitley 1988** : STODDART (S.) et WHITLEY (J.) – The social context of literacy in Archaic Greece and Etruria. *Antiquity* 62, 1988, p. 761-772.
- Stüber 2005** : STÜBER (K.) – *Schmied und Frau. Studien zur gallischen Epigraphik und Onomastik* [= *Archaeolingua. Series Minor* 19], Budapest, 2005.
- Szzyner 1979** : SZZYNER (M.) – L'inscription phénicienne de Tekke, près de Cnossos. *Kadmos* 18, 1979, p. 89-93.
- Untermann 1969** : UNTERMANN (J.) – Lengua ibérica y lengua gala en la Galia Narbonensis. *APL* 12, 1969, p. 99-161.
- Wachter 1989** : WACHTER (R.) – Zur Vorgeschichte des griechischen Alphabets. *Kadmos* 28, 1989, p. 19-78.
- Whitley 1997** : Whitley (J.) – Cretan Laws and Cretan Literacy. *AJA* 101, 1997, p. 635-661.
- Woodard 1997** : Woodard (R.D.) – *Greek Writing from Knossos to Homer*, New York-Oxford, 1997.